BX4 R. Au ...

Du Régistre de la Société Ecclésiastique de St. Michel

PROCES-VERBAL

Du Bureau ordinaire tenu aux Trois-Rivières le 2 Septembre 1829.

Les Deux Septembre Mil-Huit-Cent-Vingt-Neuf, en conséquence d'une Lettre Ciculaire adressée à Messrs. les Procureurs, par le Secrétaire de la Société en date du 1 Juillet, même année, par ordre de Monseigneur le Président, convoquant leur Bureau ordinaire au Presbytère des Trois-Rivières, se sont assemblés Messrs. Fr. Jh. Deguise, Louis M. Cadieux, Vicaires Généraux, Chs. D. Dénéchaud, Ant. Girbuard, Louis Lamotte, Ant. Bedard, Jean Raimbault, J. Bte. Perras, Bonav. Alinotte, Procureurs, en présence desquels Monseigneur le président a ordonné la lecture du Procès-Verbal du Bureau de l'année précédente; laquelle étant faite, il a exhibé les formules d'aggrégation de Messrs. Ed. Faucher Curé des Trois-Pistoles; J. Bte. Macmahon Missionnaire; Jean Harper, Jean Chs. Prince, Chapelain, Ml. Carrier, Ed Quertier Ed. Parant, J. Bte. Ferland. George Belcourt, Louis Naud, F. X. Del'âge, Théoph Durocher, Vicaires; lesquels ont été admis pour Membres de la Société.

Résolu

1°. Que tout Curé qui demandera à être admis dans la Société ne pour a en devenir Membre qu'en contribuant suivant le taux des contribution de la Société, pour la moitié des années qu'il aura été Curé, à compter du moment de sa nomination è sa première Cure jusqu'à celui de son aggregation dans la Société.

2°. Que Messrs. Mobilaille & blen. Subry en retard deplus de deux années de contribution, sont déclarés ne plus appartenir a la Société.

- 3°. Qu'une somme de £ 25° soit donnée à Mr. Coyteux, Prêtre infirme.
- 4°. Que Monseigneur le Président soit autorisé à fournir par manière de don la somme de £ 0° pour assister dans ses besoins les plus pressans, Mr. Fortin Prêtre infirme, depuis qu'il a été réduit à abandonner sa Cure et à sortir de son Presbytère:
- 5°. Qu'une somme de £ 30 soit alloué au Missionnaire de Drummondville pour l'aider dans la desserte des postes qui lui sont confiés.
- 6°. Qu'une de £ // soit remise entre les mains du Missionnaire de Drummondville pour être par lui appliquée aux chapelles Sherbroket Wickham
- 7°. Qu'une somme de £ /2 soit accordée aux Dames Ursulines de Québec pour le soutien de l'Ecole Irlandaise de leur maison.

S°. Qu'une somme de £ 1/5 soit accordée au Missionnaire de Percé pour le mettre en état de desservir sa Mission.

9°. Qu'une somme de £ 25 soit remise à Sa Grandeur l'Evêque de Telmesse, pour lui aider à faire visiter par un missionnaire les Townships du District de Montréal

10°. Qu'une somme de £24 /2 / soit allouée pour aider la bâtisse du Séminaire de Nicolet.

Le Trésorier a fait recette, cette au	mée	de	la s	omn	ne d	e	-	-	£ 331.9.
Laquelle ajoutée à celle qu'il y	avait	en	cais	se	-	-	-	-	£561.19
forme la se	omm	e tot	ale o	le	- ,	-	-	-	£693. y.
La dépense de l'année est de	-		~	-	-	-	-	-	£228. /1:
De sorte qu'il reste en caisse	-	-			-	-	-	•	£ 664.16

Fait et passé au Presbytère des Trois Rivières, les jours et an que dessus et signé au Plumitif, lectures faite.

BERN. CL. Ev. DE QUEBEC, Président.

Frs. Jh. Deguise Ptre. Louis M. Cadieux Ptre. Ant. Girouard Ptre. Jean Raimbault Ptre. Louis Lamotte Ptre. C. D. Dénéchaud Ptre. J. Bte. Perras Ptre. Ant. Bedard Ptre. Bonav. Alinotte Ptre.

THOMS. COOKE Ptre. Secrétaire.

Com

Po

Po

Po

Do Po

Suj

n.

Po

D₀

Po

Dé Po de Percé pour

vêque de Tels du District de

isse du Séminai-

£ 331.9.

- £561.19

£693. y.

£228. /1:

£ 664.16

n que dessus et

, President.

Jean Raimbault

re. Ant. Bedard

Ptre. Secrétaire.

Compte détaillé de la dépense de la Société pendant l'année 1828.

Pour le Collège de St. Hyacinthe		~	-	£30		
Pour une Ecole dans la Paroisse de Chambly -	-	-	-	£/0		
Pour une Ecole aux Trois-Rivières	-	-		£20		
Don à Mr. Coyteux	-	-	-	£25		
Pour aider la Bâtisse du Séminaire de Nicolet	-	-	-	£57.	6.0	9
Supplément à la pension de Mr. Le Courtois	1 -	-	-	£15		
Pour le Missionnaire de Drummondville -	-	-	-	£25°		
Pour l'Ecole Irlandaise des Des. Ursulines de Qu	iébec		-	£25'		
Dépense nécessaire pour la tenue du Bureau		-	-	£25°		
Pour impression du Procès-Verbal	-	-	-	£ / ·	5.	0

£228.11.0

Certifié conforme en substance au plumitif ce 15 Septembre 1829.